

abonde d'ailleurs dans le même sens dans son énoncé de principes intitulé *An Agenda for Reform of the United Nations* :

*Des sources indépendantes de revenus rehausseraient de plus l'autonomie du système des Nations unies en le rendant moins vulnérable aux priorités mouvantes des gouvernements nationaux. Bien sûr, ce surcroît de ressources et d'autonomie s'accompagne de responsabilités nouvelles à l'égard de l'amélioration des pratiques de gestion de l'Organisation ainsi que des mécanismes de coordination des politiques*⁸. [Traduction]

L'expérience de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) est intéressante. Elle s'est dotée d'une capacité indépendante de financement qui repose sur la perception de droits auprès des titulaires privés de droits de propriété intellectuelle pour des applications industrielles qui font appel aux services du Bureau international de l'OMPI (environ la moitié du budget provient des contributions nationales). De nombreux pays ont déploré le degré d'indépendance du directeur général et l'impossibilité d'exercer un droit de regard sur le programme d'action de l'OMPI. Ce genre de problèmes sera sans doute une des principales pierres d'achoppement de toute action collective dans le sens d'un nouveau mode de financement, car la structure administrative est défavorable aux pays dont les citoyens (dans le cas de l'OMPI) versent les plus grandes contributions. Est-ce que les États membres veulent vraiment que les bureaucrates des Nations unies puissent prendre des décisions avec plus d'indépendance? Il y a fort à parier que les pays du G-7 (qui sont le plus souvent les principaux bailleurs de fonds dans les diverses formules) n'auraient pas particulièrement envie de céder plus de contrôle au Secrétariat (dont l'action s'étend souvent au G-77). L'ancien ambassadeur du Canada à l'ONU et président du Conseil de sécurité, William H. Barton, a fait des remarques fort intéressantes au sujet du financement de l'ONU :

*L'idée de doter l'ONU d'une source indépendante de revenus présente un attrait superficiel. Mais les gouvernements ne voudront pas que l'ONU se soustraie complètement au contrôle qu'ils peuvent exercer avec les cordons de leurs bourses ... Mais si un tel prélèvement devait exister, je crains bien que les gouvernements ne fassent que réduire leurs contributions en conséquence*⁹.

⁸ *An Agenda for reform of the United Nations*, Mouvement canadien pour une fédération mondiale, Ottawa, 1995, p. 5.

⁹ « Commentary on Recommendations to the Commission on Global Governance », dans Eric Fawcett et Hanna Newcombe (éd.), *United Nations Reform : Looking Ahead After Fifty Years*, Science for Peace, Toronto, 1995.